



Conseil régional
Groupe FRONT DE GAUCHE
PCF et République & socialisme

COMMISSION PERMANENTE DU 1^{ER} JUILLET 2020

Rapport n° CP 2020-204

DÉVELOPPEMENT, MODERNISATION DU RÉSEAU ET MISE EN ACCESSIBILITÉ DES GARES

Amendement

L'article suivant est ajouté à la délibération :

« Mandate la Présidente de la Région Ile-de-France pour exiger auprès de l'État l'abandon immédiat et définitif du projet CDG Express »

Exposé des motifs

**ABANDONNER IMMÉDIATEMENT ET DÉFINITIVEMENT L'INUTILE CDG EXPRESS,
INVESTIR POUR LES RER**

Usagers, élus, associations et syndicats le répètent depuis des mois : le CDG Express est un projet inutile, contraire à l'esprit du service public, nuisible au fonctionnement du réseau public de transports. C'est un projet ségrégatif, qui sera réservé à un petit nombre clients aisés, tout en pénalisant les usagers de la Seine-St-Denis, de Seine et Marne, de l'Oise, de l'Aisne, ainsi que ceux résidents au sud de la ligne du RER B, puisqu'il ne desservira aucune gare des départements traversés, et affectera la circulation des trains régionaux et des RER. Il n'est pas acceptable de pénaliser ainsi plus de 9 millions d'usagers quotidiens des transports publics.

Malgré les oppositions, malgré les questions posées sur l'évolution du transport aérien, malgré la nécessité d'une réponse forte aux enjeux climatiques, le gouvernement s'obstine à poursuivre ce projet, méprisant ainsi les millions d'usagers des transports publics, qui s'impatientent et souffrent des dysfonctionnements liés au manque d'investissements et de la hausse de fréquentation des trains. Outre son impact sur les RER et les transiliens, le CDG Express affectera également les trains de marchandises, alors même que le fret ferroviaire doit être davantage soutenu pour répondre à l'urgence environnementale et climatique. Un véritable non-sens, alors qu'en Ile-de-France, la part modale du Fret Ferroviaire est inférieure à la moyenne nationale, avec seulement 3 % des marchandises transportées contre 90% par la route.

Récemment, il est apparu que SNCF Réseau avait fait le choix scandaleux de reporter ses investissements sur le système Nexteo destiné à améliorer la ponctualité sur les RER B et D, ceci au profit du chantier du CDG Express. C'est scandaleux mais cette priorité donnée au CDG Express sur les transports du quotidien est vraie depuis le début des travaux. Comment, sans augmenter le nombre d'ingénieurs, mener en parallèle deux chantiers d'ampleur ? C'est impossible !

Le 24 juin dernier, encore, une rame du RER B déraillait en quittant la gare de Denfert-Rochereau, un incident qui a perturbé une fois de plus le trafic de cette ligne pendant plusieurs jours.

Usagers et citoyens ne comprennent pas et n'acceptent pas que des travaux prévus pour améliorer leurs transports du quotidien soient arrêtés ou retardés faute de moyens, au profit de ce projet contraire à l'intérêt général, qui va engloutir près de 2,5 milliards d'euros d'argent public. Le président de la SNCF annonce que la crise sanitaire actuelle va faire perdre plus de 2 Milliards d'euros à l'entreprise et demande l'aide de l'État, mais pendant ce temps, SNCF Réseau met plus de 400 millions d'euros dans ce projet CDG Express, aussi dispendieux qu'inutile, et retarde d'autres travaux importants.

Pour l'ensemble de ces raisons, le projet CDG Express doit être définitivement abandonné. Des moyens doivent être déployés pour la modernisation et le développement des transports du quotidien, pour la transition écologique, dans le cadre d'un grand service public des transports.

La Région Ile-de-France doit faire entendre ces impératifs et exiger de l'État l'abandon immédiat et définitif du CDG Express. La Présidente de la région avait déclaré vouloir privilégier les transports du quotidien. Le desserrement du calendrier ne change rien, la modernisation du RER B est toujours reléguée. Il est temps d'enterrer ce projet inutile qu'est le CDG Express. Tel est l'objet de cet amendement.